



Amérique centrale: Une guerre diffuse

Par [Raúl Gutiérrez](#)

Mondialisation.ca, 03 septembre 2007

[IPS](#) 3 septembre 2007

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#),

[Militarisation](#)

Mis en ligne par [Dial](#).

Durant ces vingt dernières années, Dial a essayé de suivre les évolutions des différents pays d'Amérique centrale après la fin des conflits armés. Nous publions ici un article de Raúl Gutiérrez [1] publié par [IPS](#) le 8 août 2007. Comme le fait apparaître ce texte, les diagnostic des articles précédents [2] est malheureusement toujours d'actualité.

L'Amérique centrale a réussi à se débarrasser des conflits armés. Mais l'isthme vit aujourd'hui une autre guerre.

Analystes et leaders religieux concordent sur une chose : les gouvernements des deux dernières décennies n'ont pas su arrêter une spirale qui a coûté la vie à des milliers de Centroaméricains en temps de paix.

L'Accord de paix d'Esquipulas II - signé en 1987 par cinq présidents d'Amérique centrale - était porteur d'espoir en pleine époque de guerres « révolutionnaires et contre-révolutionnaires », a indiqué Carlos Rivas, pasteur général de l'église évangélique Tabernáculo de Avivamiento Internacional (TAI) de El Salvador.

Mais, deux décennies plus tard, subsiste « un climat de violence ».

« Il existe une totale indifférence face aux besoins spirituels, à une incapacité à gouverner qui frise l'anarchie, à la corruption et aux inégalités sociales qui favorisent l'émigration », a expliqué M. Rivas, qui gère un programme de soutien pour les jeunes à risque ou anciens membres de bandes [3] de la commune d'Ilopango, située dans la banlieue de San Salvador et l'une des plus touchées par la violence.

Lundi, Rivas a enterré un jeune paroissien assassiné en fin de semaine.

Le 7 août 1987, les présidents Vinicio Cerezo du Guatemala, José Napoleón Duarte de El Salvador, José Azcona Hoyo du Honduras, Daniel Ortega du Nicaragua et Óscar Arias du Costa Rica, artisan du plan, ont signé dans la ville guatémaltèque homonyme l'accord d'Esquipulas II, par lequel ils se sont engagés à en finir avec les guerres civiles du Guatemala, de El Salvador et du Nicaragua.

Le « Processus à suivre pour instaurer une paix stable et durable en Amérique centrale », document de 16 pages, s'articulait autour de 11 points principaux, entre autres la réconciliation nationale, l'exhortation à la cessation des hostilités, des élections libres, l'arrêt de l'aide aux forces irrégulières et la non-utilisation du territoire pour agresser

d'autres États.

Ce pacte prévoyait également des négociations en matière de sécurité, de vérification, contrôle et limitation des armements, de réfugiés et de personnes déplacées, de coopération, de démocratie et de liberté pour la paix et le développement ainsi que de vérification et de suivi par des instances internationales.

Ce mercredi, les mandataires centroaméricains actuels se sont réunis au Costa Rica, lors du sommet dit d'Esquipulas III, pour évaluer le plan proposé par Arias, qui se retrouve, comme Ortega, de nouveau président de son pays.

Au Guatemala, « les fantômes de la guerre sont toujours présents et le conflit armé a abouti à une nette aggravation du climat de répression, de violence et d'impunité », a déclaré à IPS Diego de León, chargé des questions politiques à la Fondation Myrna Mack, organisme de défense des droits humains.

Ces fantômes quotidiens sont la délinquance ordinaire, la violence politique, les exécutions extrajudiciaires, les activités des bandes et, depuis dix ans, le crime organisé.

Bien que les accords d'Esquipulas et les accords de paix passés en 1996 entre le gouvernement d'Álvaro Arzú et l'Union nationale révolutionnaire du Guatemala (URNG) aient permis de poser quelques jalons pour mettre un terme à un état de guerre, les affrontements, l'insécurité et la précarité sociale et économique continuent d'alimenter la violence, selon M. de León.

Pour l'ex-président Vinicio Cerezo (1986-1990), un des signataires du pacte, « le crime organisé, la violence des bandes, la corruption et l'affaiblissement de l'État n'entraînent pas aujourd'hui une guerre politique mais peuvent déboucher sur un conflit social dont on ignore encore les conséquences », selon les propos qu'il a tenus à IPS.

Les *maras* [4], c'est-à-dire les bandes de jeunes, sont le produit de la pauvreté et de la marginalisation, a-t-il ajouté.

Pendant le seul premier semestre 2007, 2 857 homicides ont été commis, dont la majorité par arme-à-feu, selon le Bureau de défense des droits humains. Le « Rapport sur les pratiques d'épuration sociale » publié par cet organisme fait état de 3 776 exécutions extrajudiciaires pour l'année écoulée. Une bonne partie des victimes portait des marques de tortures.

Pendant les 36 ans qu'a duré le conflit interne, 200 000 Guatémaltèques ont perdu la vie.

Mais « pendant la guerre les choses étaient plus claires, tandis qu'aujourd'hui on ne sait pas quel secteur provoque le plus de morts parce qu'il n'existe pas de sanction pénale », souligne M. de León.

En 1992, le président salvadorien d'alors Alfredo Cristiani et la guérilla du Front Farabundo Martí pour la libération nationale (FMLB) ont signé au Mexique un accord mettant fin à une guerre qui s'est soldée par 75 000 morts, 8 000 disparus y 50 000 invalides des deux côtés.

Toutefois, les guerres intestines passées n'expliquent pas en totalité la violence actuelle, a estimé le coordonnateur de la sécurité publique et de la justice pénale à la Fondation des études pour l'application du droit, de El Salvador, Edgardo Amaya.

L'explication pourrait sembler valide au Guatemala et à El Salvador, elle ne l'est pas au Nicaragua, pays qui a lui aussi traversé une guerre civile mais qui ne connaît pas le degré de violence constaté chez ses voisins, a affirmé M. Amaya à IPS.

Il y voit le résultat de la mise en œuvre, au Nicaragua, de « formes de cohabitation et de lutte contre la violence » distinctes de celles en vigueur au Guatemala, à El Salvador et au Honduras.

Les chiffres de diverses organisations internationales révèlent qu'en 2005 le Guatemala a enregistré un taux de 37,5 homicides pour 100 000 habitants, contre 40 au Honduras et 6,5 au Nicaragua.

En 2006, El Salvador a enregistré 56 homicides pour 100 000 habitants, un des taux les plus élevés de l'Amérique latine et du monde. Cette année-là, 3 928 personnes ont été assassinées dans ce pays, contre 2 388 en 2003. Cette augmentation est imputée à la forte répression engagée contre les bandes.

L'affirmation des autorités salvadoriennes selon laquelle les bandes sont la cause de tous les actes de violence « est un prétexte pour ne pas s'attaquer aux vrais problèmes du pays », a expliqué M. Rivas.

Fin juillet, le sergent Nelson Arriaza, un autre individu en uniforme et un civil ont été incarcérés, accusés d'appartenir à un groupe d'extermination organisé au sein de la Police nationale civile et financé par des chefs d'entreprise de San Miguel, ville de l'est du pays.

L'ex procureur pour les droits humains de El Salvador, Beatrice de Carrillo, a dénoncé l'an passé, sans rencontrer beaucoup d'écho, l'existence de ces groupes au cœur des forces de police.

Par ailleurs, « les persécutions politiques et le durcissement des lois pour criminaliser les revendications sociales » se sont transformés en « une chasse aux sorcières contre les organisations qui se préoccupent du bien public », a ajouté le pasteur Rivas.

Le 2 juillet, 13 militants des droits sociaux et une journaliste ont été capturés lors d'une manifestation dans la ville touristique de Suchitoto, à quelque 45 kilomètres de San Salvador, avant d'être accusés d'« actes de terrorisme ». Certes, ils ont été libérés plus tard, mais le chef d'accusation prononcé contre eux a été maintenu.

La fin de la guerre n'a pas mis un terme à la violence sociale. L'instauration d'un État de droit solide « reste à accomplir », a déclaré M. Amaya.

La « démocratisation et l'amélioration des conditions de vie de la population » représentent la grande promesse non tenue d'Esquipulas II, a-t-il conclu.

Conscient de la faiblesse de ses institutions, le Guatemala a approuvé le 1er de ce mois la création de la Commission internationale contre l'impunité, organe mis sur pied d'un commun accord par le gouvernement et les Nations unies pour enquêter sur les forces illégales de sécurité et autres appareils clandestins, leur structure, leurs modes de fonctionnement, leurs sources de financement et leurs liens éventuels avec des services ou des agents de l'État et d'autres secteurs qui attentent aux droits humains.

Traduction de Gilles Renaud pour [Dial](#) - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D

2950.

Source (espagnol) : [IPS](#), 8 août 2007.

La source originale de cet article est [IPS](#)

Copyright © [Raúl Gutiérrez](#), [IPS](#), 2007

Articles Par : [Raúl Gutiérrez](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca